

# SKEMA BUSINESS SCHOOL

## PROGRAMME GRANDE ÉCOLE

### FAQ - Parcours Expertise Comptable et Audit (ECA) pour une double compétence Campus de Lille



#### EN QUOI CONSISTE LE PARCOURS EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT ?

Le parcours Expertise Comptable et Audit (ECA) est un cursus spécifique de deux ou 3 années (Master 1 et Master 2 + éventuellement la Licence 3) développé par SKEMA et prenant appui sur le Programme Grande École tout en répondant aux attentes du Diplôme Supérieur en Comptabilité et Gestion (DSCG). À ce titre le cursus respecte le programme de formation défini par le DSCG et donne le maximum des dispenses du DSCG, soit 5 UE sur 7 UE. Le cursus prépare également aux deux dernières épreuves du DSCG.

L'objectif premier du parcours ECA est de préparer les élèves aux métiers réglementés de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes (Audit financier). Bien entendu, les élèves peuvent aussi intégrer sans difficulté les nombreux services des directions comptables et financières des entreprises.

Ce parcours permet également d'acquérir des compétences de haut niveau dans les domaines du management, de la comptabilité, de la finance et du droit.

#### QU'EST-CE QUE LE DSCG ?

Le DSCG ou Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion est un diplôme Bac + 5, reconnu par l'État qui permet d'accéder aux professions réglementées d'expert-comptable et de commissaire aux comptes (auditeur financier). En

effet, pour devenir expert-comptable ou commissaire aux comptes, vous devez être titulaire du DSCG, puis être inscrit pendant 3 années comme expert-comptable ou auditeur stagiaire auprès de l'ordre et enfin passer le DEC qui est le diplôme d'expert-comptable. Bien-sûr, pendant les 3 années de stages vous êtes rémunérés comme un CDI normal.

Le DSCG est également très bien reconnu par les professionnels du chiffre car ils connaissent les compétences associées à ce diplôme, son niveau d'exigence et sa comparabilité (c'est un diplôme national qui est organisé une fois par an, avec le même sujet pour toute la France). Le DSCG permet donc aux élèves d'intégrer, sans souci, des postes dans des directions comptables et financières.

Le DSCG est composé de 7 épreuves qui sont préparées pendant 2 ans (1 000 heures d'enseignement). Des formations ont des dispenses pour certaines de ces épreuves mais pour deux épreuves, aucune dispense n'est accordée. Il s'agit de :

- L'UE 1 : Gestion juridique fiscale et sociale
- L'UE 4 : comptabilité et audit

Le taux de réussite national aux épreuves 1 et 4 est de l'ordre de 20 % en moyenne car ce sont deux épreuves très discriminantes.

Le taux de réussite aux épreuves 1 et 4 pour les élèves issus du parcours ECA de SKEMA est supérieur à 50 %. À noter que pour eux, c'est un deuxième diplôme car ils ont déjà en poche le Master du Programme Grande Ecole de SKEMA.



## QUEL EST LE PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS ?

Les cours sont dispensés par des enseignants reconnus intervenant au sein des filières d'expertise comptable et d'audit (DSCG, Master CCA) et par des professionnels. Les cours couvrent l'ensemble des UE du DSCG. Un mémoire orienté Expertise Comptable ou Audit est réalisé. Deux périodes de stage, l'une à l'issue du M1, l'autre au moment de la période fiscale en M2 (premier trimestre de l'année civile) complètent la formation.

## QUELS SONT LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS DU PARCOURS EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT ?

Les débouchés naturels du parcours ECA sont les professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes (audit financier). L'insertion professionnelle à l'issue de ce parcours est très rapide (notamment chez les Big four). Les étudiants diplômés ont également la possibilité d'intégrer des directions comptables et financières d'entreprises, par exemple sur des postes de consolidateur, de gestionnaire de projet en système d'information, d'auditeur interne, de contrôleur de gestion, ou encore d'intégrer les équipes fiscales, sociales ou juridiques d'entreprises.

Insertion professionnelle des diplômés 2013 / 2014 / 2015 / 2016 / 2017 / 2018 :

- Minimum 85 % embauchés AVANT diplomation, sans aucune période de recherche d'emploi
- 85 % travaillent chez l'un des Big Four
- 3 mois après diplomation : 99 % embauchés

## LE PARCOURS EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT EST-IL ORGANISÉ SUR 2 OU 3 ANS ?

Le parcours Expertise Comptable et Audit s'adresse tant aux élèves intégrant le programme Grande Ecole de SKEMA en première année (BCE ou AST 1) qu'aux élèves intégrant le programme Grande Ecole en seconde année au travers des admissions parallèles (AST 2).

Cependant, compte tenu des nombreux pré-requis techniques des métiers visés, l'école propose une première année spécifique (L3 Expertise Comptable et Audit) permettant de renforcer les acquis sur ces enseignements techniques. Cette première année (L3 ECA) est principalement réservée aux élèves issus du concours BCE ou aux élèves AST 1 n'ayant pas les pré-requis suffisants. Ensuite, l'accès au parcours ECA (M1 et M2) est de droit pour les élèves issus de cette première année spécifique. Bien entendu, les élèves ayant suivi la L3 ECA peuvent décider poursuivre leur cursus dans la voie classique du Programme Grande Ecole de SKEMA et non au sein du Master ECA.

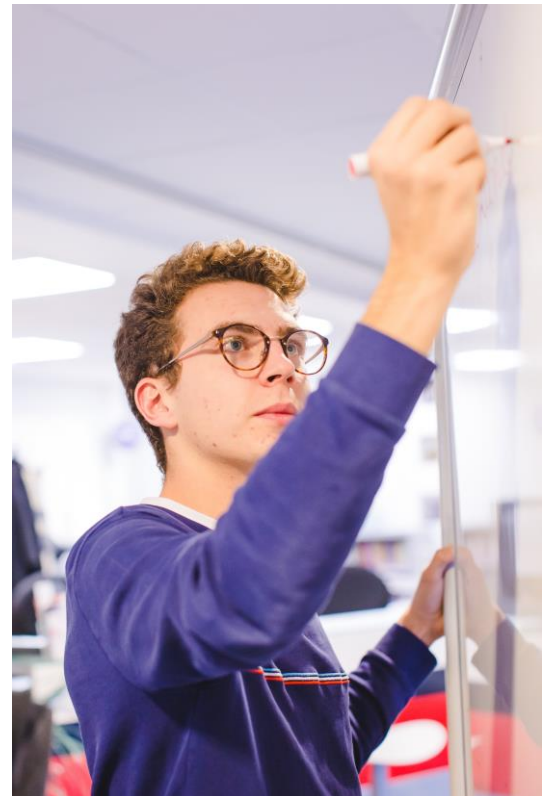
Les élèves intégrant le programme Grande Ecole en seconde année au travers des admissions parallèles (AST 2) doivent quant à eux justifier de ces prérequis afin d'être admis, par exemple en justifiant d'un DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) ou d'une licence de gestion, parcours CCA.

## EN CAS D'ADMISSION (AST1 ET BCE) EST-ON ASSURÉ DE POUVOIR SUIVRE LE PARCOURS ECA EN L3 SI NOUS LE SOUHAITONS ?

La licence 3 ECA est uniquement ouverte sur le campus de Lille avec un groupe de 40 élèves. Il n'y a pas de sélection à proprement parler pour intégrer ce parcours, mais plus une orientation active des élèves (cursus antérieurs, projet professionnel, motivation...). Pour plus d'informations, contactez Pascal Alphonse ([pascal.aphonse@skema.edu](mailto:pascal.aphonse@skema.edu)).

## EN CAS D'ADMISSION (AST2) EST-ON ASSURÉ DE POUVOIR SUIVRE LE PARCOURS ECA EN M1 ET M2 SI NOUS LE SOUHAITONS ?

Vous postulez au Programme Grande Ecole Formation Initiale. Ensuite, après les résultats d'admission dans le PGE, il y a un processus de sélection spécifique pour le parcours ECA.



Pour les AST2, vous devez adresser au plus vite au responsable du programme, Frédéric Romon (frederic.romon@skema.edu), avec en copie service.concours@skema.edu, votre demande pour intégrer le parcours ECA avec :

- votre CV
- vos relevés de notes depuis le Bac

Le responsable du programme vous répondra très rapidement.

### **J'AI ÉTÉ AFFECTÉ À SKEMA (AST2) ET ON ME DEMANDE DE RÉGLER UN ACOMPTE MAIS JE NE SUIS PAS SUR D'ÊTRE ADMIS DANS LE PARCOURS ECA. EST-CE-QUE JE PEUX RECUPÉRER MON ACOMPTE SI JE NE SUIS PAS ADMIS DANS LE PARCOURS ECA ?**

L'admission prononcée, et l'acompte qui permet de sécuriser votre inscription, se font dans le cadre du Programme Grande Ecole, et non du parcours ECA. Comme pour tout inscrit, un délai légal de rétractation durant lequel l'acompte est remboursé existe, mais cette rétractation ne peut être conditionnée par l'acceptation en ECA. Nous partageons les avis d'intégration en ECA le plus rapidement possible, mais selon la date de votre inscription et de votre demande, il est possible que cette information soit diffusée après le délai de rétractation. Il est donc important de candidater au plus vite au programme ECA (cf question précédente).

### **EST-IL POSSIBLE DE FAIRE UNE CÉSURE ?**

Oui, une césure est possible après le premier semestre du M1 (M1 en deux ans)

### **PENDANT LE PARCOURS ECA, EST-IL POSSIBLE DE FAIRE UN SEMESTRE A L'ÉTRANGER, SUR UN AUTRE CAMPUS DE L'ÉCOLE OU SUR LE CAMPUS D'UNE UNIVERSITÉ PARTENAIRE ?**

Non – Malheureusement les cours du parcours ECA sont trop spécifiques et il n'est pas possible de faire un semestre à l'étranger. Il est cependant possible d'effectuer une partie de sa césure à l'étranger.

### **LE PARCOURS ECA EST-IL POSSIBLE SUR TOUS LES CAMPUS ?**

Non - le parcours ECA est uniquement proposé sur le campus de Lille.

### **LE NOMBRE DE PLACES EST-IL LIMITÉ ?**

Oui - Le nombre de places est limité à 40 élèves.

### **LES COURS SONT-ILS DISPENSÉS EN ANGLAIS ?**

Les cours sont dispensés en français en M1 et en M2.



### **EST-IL POSSIBLE DE SUIVRE LE PARCOURS ECA EN APPRENTISSAGE ?**

Vous ne pouvez pas suivre le parcours ECA en apprentissage. Deux stages en M1 et en M2 permettent d'assurer une très bonne intégration sur le marché du travail. Preuve en est, les statistiques d'insertion professionnelle avant même la diplomation.

Insertion professionnelle des diplômés 2013 / 2014 / 2015 / 2016 / 2017 / 2018 :

- Minimum 85 % embauchés AVANT diplomation, sans aucune période de recherche d'emploi
- 85 % travaillent chez l'un des big four
- 3 mois après diplomation : 99 % embauchés

## COMMENT MON DIPLOME PGE EST-IL VALIDÉ ?

Le parcours Expertise Comptable et Audit (ECA) constitue un parcours particulier au sein du Programme Grande Ecole et est, sur cette base évaluée selon les mêmes critères. L'attention est en particulier attirée sur la validation du niveau en langue, certifiée par le score obtenu à l'un des tests reconnus par l'école.

## QUELLES SONT LES DIFFERENCES ENTRE LE PARCOURS EXPERTISE COMPTABLE AUDIT ET UN MSC EN AUDIT, CONTROLE DE GESTION ?

Les débouchés professionnels ne sont pas les mêmes. Le parcours ECA vise principalement les métiers de l'expertise comptable et de l'audit externe (audit financier, commissariat aux comptes) avec une volonté d'obtenir le DSCG, tout en préparant les élèves aux métiers des directions comptables et financières.

Les MSC audit, contrôle de gestion, préparent plus les élèves aux métiers des directions comptables et financières, à l'audit interne, aux systèmes d'information...tout en permettant aussi aux élèves de travailler dans l'expertise comptable ou l'audit externe.

Le parcours Expertise Comptable et Audit est organisée sur 2 ou 3 ans avec un programme qui respecte les exigences du DSCG afin de préparer au mieux les élèves aux examens officiels du DSCG. De plus, le parcours ECA donne 5 dispenses sur 7 du DSCG. Alors qu'un MSC est organisé sur 12 mois ou 18 mois et ne vise pas spécialement les épreuves du DSCG. Par exemple, il n'y a pas de cours de droit, de fiscalité et les volumes horaires dans certaines matières sont beaucoup plus faibles (consolidation, finance, systèmes d'information....).

Le parcours ECA est donc plus spécifique qu'un MSc et le volume horaire consacré aux matières comptables, juridiques, fiscales et financières étant plus important, les compétences dans ces domaines sont plus importantes.

## CONTACTS

Pour les AST1 et BCE : [pascal.alphonse@skema.edu](mailto:pascal.alphonse@skema.edu)

Pour les AST2 et les Licence 3 PGE SKEMA : [frederic.romon@skema.edu](mailto:frederic.romon@skema.edu)

[WWW.SKEMA-BS.FR](http://WWW.SKEMA-BS.FR)

